

[Traduction]

BANQUE ROYALE DU CANADA

Procès-verbal de la
146^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires

Toronto, le 10 avril 2015

La 146^e assemblée annuelle et extraordinaire des détenteurs d'actions ordinaires de la Banque Royale du Canada a lieu au Palais des congrès du Toronto métropolitain, à Toronto (Ontario), le vendredi 10 avril 2015 à 9 h (heure avancée de l'Est).

Quorum

Comme il y a quorum, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée régulièrement ouverte.

Nomination de la secrétaire de l'assemblée et des scrutateurs

Conformément aux règlements de la Banque et ainsi que les administrateurs l'ont décidé, Kathleen P. Taylor, présidente du conseil, agit à titre de présidente de l'assemblée et Karen E. McCarthy, vice-présidente, conseillère générale associée et secrétaire, agit en qualité de secrétaire de l'assemblée.

La présidente de l'assemblée déclare l'assemblée ouverte et, comme l'autorisent les règlements, elle nomme Joseph Chirico et Pina Pacifico, représentants de la Société de fiducie Computershare du Canada, pour qu'ils agissent à titre de scrutateurs. Elle présente ensuite Richard Nunn, Frank Vettese et David Berrey de Deloitte s.r.l., auditeur de la Banque.

La présidente de l'assemblée souligne que Timothy J. Hearn, membre du conseil d'administration, ne représente pas sa candidature et quitte son siège d'administrateur et elle le remercie de son apport et de son dévouement envers la Banque.

Rapport du président et chef de la direction

David I. McKay, président et chef de la direction de la Banque, s'adresse ensuite à l'assemblée.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport du président et chef de la direction aux actionnaires dans les dossiers de la Banque.)

Ordre du jour

Rapport de l'auditeur, états financiers annuels et circulaire de la direction

La présidente de l'assemblée souligne que les actionnaires ont reçu le rapport de l'auditeur et les états financiers, dressés selon les Normes internationales d'information financière.

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions sur les états financiers. La présidente de l'assemblée répond aux questions d'un actionnaire concernant les prêts hypothécaires, la durée du mandat des administrateurs, la rotation obligatoire de l'auditeur et la rémunération incitative de la haute direction.

Aucune autre question n'étant posée, la présidente de l'assemblée indique alors que les actionnaires ont reçu l'avis de convocation à l'assemblée et la circulaire de la direction.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport annuel 2014, qui comprend le rapport de gestion, ainsi qu'un exemplaire de l'avis de convocation à l'assemblée et de la circulaire de la direction dans les dossiers de la Banque.)

Ensuite, la secrétaire passe en revue la procédure relative au vote et indique que seuls les actionnaires inscrits ou leurs fondés de pouvoir ont le droit de présenter ou d'appuyer des motions à l'assemblée ou de voter à leur égard et précise que pour être approuvée, chacune des questions doit recueillir la majorité simple des voix, à l'exception de la résolution extraordinaire visant à mettre en œuvre des modifications à la rémunération variable de certains employés de RBC se trouvant au Royaume-Uni qui doit être approuvée par au moins 75 % des voix rattachées aux actions représentées à l'assemblée.

Élection des administrateurs

La présidente de l'assemblée passe à l'élection des administrateurs, indiquant que le nombre d'administrateurs devant être élus a été fixé à 15 par le conseil et précisant que deux candidats, soit Jacynthe Côté et Toos N. Daruvala, se présentent pour la première fois à l'élection au conseil.

La présidente de l'assemblée demande ensuite à la secrétaire de lire le nom des candidats proposés à des fins d'élection comme administrateurs. La secrétaire lit le nom des personnes suivantes qui sont proposées à des fins d'élection comme administrateurs : W. Geoffrey Beattie, Jacynthe Côté, Toos N. Daruvala, David F. Denison, Richard L. George, Alice D. Laberge, Michael H. McCain, David I. McKay, Heather Munroe-Blum, J. Pedro Reinhard, Thomas A. Renyi, Edward Sonshine, Kathleen P. Taylor, Bridget A. van Kralingen et Victor L. Young.

Tarique Khan propose la candidature de chacune des personnes nommées par la secrétaire de la Banque à des fins d'élection comme administrateur de la Banque afin qu'elle exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à ce que son successeur soit élu ou nommé. Chen Yang appuie la proposition des candidatures.

La présidente de l'assemblée demande alors s'il y a d'autres propositions de candidature. Comme il n'y a pas d'autres propositions de candidature, la présidente de l'assemblée demande que soit présentée une motion visant la clôture des mises en candidature. La motion suivante est présentée par Yvette Holt et appuyée par Anna Judek :

« QUE les mises en candidature soient closes et que chacun des candidats soit élu administrateur de la Banque afin qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires ou jusqu'à l'élection ou la nomination de son successeur. »

La présidente invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires, et un actionnaire fait un commentaire sur la durée du mandat des administrateurs et le profil démographique du conseil d'administration. Comme il n'y a pas d'autres délibérations, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Nomination de l'auditeur

La présidente de l'assemblée demande alors que soit présentée une motion visant la nomination de l'auditeur. La motion suivante est présentée par Manju Jessa et appuyée par Leona McCharles :

« QUE le cabinet Deloitte s.r.l. soit nommé auditeur de la Banque et qu'il exerce son mandat jusqu'à la clôture de la prochaine assemblée annuelle des détenteurs d'actions ordinaires. »

La présidente de l'assemblée invite les actionnaires à poser leurs questions ou à exprimer des commentaires. Comme il n'y a pas d'autres délibérations, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Vote consultatif des actionnaires sur la rémunération de la haute direction

La présidente de l'assemblée présente le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire le vote consultatif en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction. La présidente de l'assemblée précise que, lorsque le conseil déterminera l'approche de la Banque en matière de rémunération à l'avenir, il tiendra compte du résultat du vote ainsi que des autres commentaires exprimés par les actionnaires. La présidente de l'assemblée demande que soit présentée une motion visant l'approbation de la résolution consultative. La motion suivante est présentée par Tanya Sinha et appuyée par Russ McNally :

« IL EST RÉSOLU, à titre consultatif et sans que soient diminués le rôle et les responsabilités du conseil d'administration, que les actionnaires acceptent l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction transmise en vue de l'assemblée annuelle et extraordinaire 2015 des détenteurs d'actions ordinaires. »

La présidente de l'assemblée répond aux commentaires d'un actionnaire au sujet de la rémunération des membres de la haute direction et de l'inégalité des revenus. Comme il n'y a pas d'autres délibérations, la présidente de l'assemblée met la motion aux voix.

Résolution visant à mettre en œuvre des modifications à la rémunération variable de certains employés de RBC se trouvant au Royaume-Uni

La présidente de l'assemblée présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire la résolution extraordinaire visant à mettre en œuvre des modifications à la rémunération variable de certains employés de RBC se trouvant au Royaume-Uni à des fins de conformité aux nouvelles exigences réglementaires.

La motion suivante est présentée par Mike Elsey et appuyée par Garima Singh :

« IL EST RÉSOLU que la Banque Royale du Canada, dans l'établissement de la rémunération variable des personnes répondant à la définition de membres du personnel visés par le code de rémunération conformément au code de rémunération de la Prudential Regulation Authority du Royaume-Uni, soit autorisée à appliquer un ratio supérieur à 1:1, sans excéder 1:2, en ce qui concerne les éléments fixes par rapport aux éléments variables de leur rémunération totale. »

La présidente met la motion aux voix et un scrutin est tenu.

Propositions d'actionnaires

La présidente de l'assemblée présente ensuite le point suivant à l'ordre du jour, c'est-à-dire les deux propositions d'actionnaires figurant à l'annexe A de la circulaire de la direction. Elle rappelle que les réponses du conseil d'administration aux propositions d'actionnaires et les recommandations de vote du conseil sont également présentées dans la circulaire de la direction.

La présidente de l'assemblée invite Hélène Dufresne du Mouvement d'éducation et de défense des actionnaires (MÉDAC) à présenter les propositions d'actionnaires n^{os} 1 et 2.

M^{me} Dufresne présente la proposition d'actionnaires n^o 1 portant sur le recours à un ratio d'équité pour la fixation de la rémunération et la proposition d'actionnaires n^o 2 portant sur l'abolition progressive des options d'achat d'actions comme moyen de rémunération.

John Mountain, vice-président principal, chef des affaires juridiques et de la conformité et secrétaire de Placements NEI exprime un commentaire sur les enjeux soulevés par la proposition n^o 1.

Comme il n'y a pas d'autres délibérations, la présidente de l'assemblée met les propositions aux voix et un scrutin est tenu.

Présentation d'un court film et période de questions

La présidente de l'assemblée annonce la présentation d'un court film démontrant comment la Banque facilite la vie de ses clients, de ses employés et de ses collectivités.

M. McKay, M^{me} Janice R. Fukakusa, chef de l'administration et chef des finances, M. M. George Lewis, chef de groupe, Gestion de patrimoine et Assurances et M^{me} Jennifer Tory, chef de groupe, Services aux particuliers et aux entreprises, répondent ensuite aux questions et aux commentaires des actionnaires sur la croissance et la taille d'une autre banque canadienne, le soutien que RBC apporte aux collectivités, les réseaux de distribution des produits de RBC Assurances et la législation s'y rapportant, les régimes enregistrés d'épargne-invalidité (REÉI) et autres produits offerts aux clients handicapés, l'investissement responsable, les activités de la Banque au Luxembourg et le paiement d'impôts, l'utilisation des Normes internationales d'information financière, l'aide apportée aux Canadiens pour le transfert d'actifs, le projet Eau Bleue de la Banque et l'aide aux communautés autochtones.

Résultats du vote

Les scrutateurs présentent à la présidente de l'assemblée un rapport préliminaire sur les résultats du vote; la présidente de l'assemblée indique que des copies du rapport des scrutateurs seront disponibles après l'assemblée au bureau d'information et que les résultats du vote seront affichés sur le site Web de la Banque. Les résultats préliminaires du vote sont affichés sur les écrans dans la salle où est tenue l'assemblée.

- Concernant l'élection des administrateurs, une majorité importante des voix qui ont été exprimées à l'assemblée l'ont été en faveur de chacun des 15 candidats proposés dans la circulaire de la direction ainsi qu'il est décrit ci-dessous :

Candidat	Pour (% des voix)	Abstentions (% des voix)	Candidat	Pour (% des voix)	Abstentions (% des voix)
W. Geoffrey Beattie	98,47 %	1,53 %	Heather Munroe-Blum	99,60 %	0,40 %
Jacynthe Côté	99,63 %	0,37 %	J. Pedro Reinhard	98,43 %	1,57 %
Toos N. Daruvala	99,51 %	0,49 %	Thomas A. Renyi	99,21 %	0,79 %
David F. Denison	99,01 %	0,99 %	Edward Sonshine	97,22 %	2,78 %
Richard L. George	99,51 %	0,49 %	Kathleen P. Taylor	99,24 %	0,76 %
Alice D. Laberge	99,37 %	0,63 %	Bridget A. van Kralingen	99,12 %	0,88 %
Michael H. McCain	99,19 %	0,81 %	Victor L. Young	98,58 %	1,42 %
David I. McKay	99,58 %	0,42 %			

- Relativement à la nomination de l'auditeur : 99,37 % des voix pour et 0,63 % d'abstentions;
- Relativement à la résolution consultative en vue d'accepter l'approche en matière de rémunération de la haute direction divulguée dans la circulaire de la direction : 95,28 % des voix pour et 4,72 % des voix contre;
- Relativement à la résolution extraordinaire visant à mettre en œuvre des modifications à la rémunération variable de certains employés de RBC se trouvant au Royaume-Uni : 98,06 % des voix pour et 1,94 % des voix contre;
- Proposition d'actionnaires n° 1 : 3,24 % des voix pour et 96,76 % des voix contre; et
- Proposition d'actionnaires n° 2 : 5,12 % des voix pour et 94,88 % des voix contre.

(La secrétaire conserve un exemplaire du rapport des scrutateurs dans les dossiers de la Banque.)

La présidente de l'assemblée remercie les scrutateurs et déclare que les 15 candidats nommés dans la circulaire de la direction ont été dûment élus administrateurs; que le cabinet Deloitte s.r.l. a été nommé à titre d'auditeur; que l'approche en matière de rémunération de la haute direction a été approuvée lors du vote consultatif; que la résolution extraordinaire visant à mettre en œuvre des modifications à la rémunération variable de certains employés de RBC se trouvant au Royaume-Uni a été approuvée; et que chacune des propositions d'actionnaires a été rejetée.

Mot de la fin et clôture de l'assemblée

Au nom du conseil d'administration et des actionnaires, la présidente de l'assemblée remercie les employés de la Banque de leurs efforts et de leur contribution au succès de la Banque en 2014.

L'ordre du jour étant épuisé, la présidente de l'assemblée déclare l'assemblée close.

(signé) Kathleen P. Taylor
Présidente du conseil

(signé) Karen E. McCarthy
Secrétaire